

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°13 – 26 juillet 2023

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



PHÉNOLOGIE

L33 (BBCH77) « fermeture de la grappe » à M36 (BBCH81) « début véraison ».

MILDIOU

Situation stable, vignoble globalement sain.

OÏDIUM

Les contaminations ont augmenté sur tout le réseau.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Fin de vol 2^{ème} génération.

Prochain bulletin :
mercredi 2 août 2023



Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bio agresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)



Le réseau compte **7 parcelles** observées cette semaine.



1 Données météorologiques

TEMPÉRATURES EN °C				
	Charmes-la-Côte	Blénod-lès-Toul	Bulligny	Pagney-derrière-Barine
20/07	20.1	19.3	19.3	19.6
21/07	17.6	17.6	17.7	17.7
22/07	18.5	19	19.3	18.8
23/07	21.2	20.6	20.6	20.6
24/07	19.1	18.4	19	19

Des précipitations sont à prévoir pour toute la semaine. Les températures devraient rester stationnaires.

MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28	SAMEDI 29	DIMANCHE 30	LUNDI 31	MARDI 01
11° / 20°	14° / 23°	16° / 27°	16° / 24°	14° / 23°	13° / 23°	14° / 23°
▶ 15 km/h	▶ 30 km/h 50 km/h	▶ 25 km/h 45 km/h	▶ 15 km/h 45 km/h	▶ 25 km/h 45 km/h	▶ 20 km/h	▶ 20 km/h 40 km/h

(Source : Météo France, ville de Charmes-la-Côte, 25/07/2023 à 11h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

2 Stade des cultures

Le grossissement des baies est plus ou moins avancé selon le secteur et le cépage, les grappes pendent. En moyenne, la **fermeture est en cours**, les baies grossissent et commencent à se toucher. La véraison commence dans les parcelles les plus précoces.

	Débourrement	Floraison	Nouaison	Grains de plomb	Grains de pois	Fermeture	Début véraison
2022	27 avril	1 ^{er} juin	15 juin	22 juin	29 juin	6 juillet	27 juillet
2021	24 avril	18 juin	1 ^{er} juillet	7 juillet	15 juillet	26 juillet	14 août
2020		1 ^{er} juin	8 juin	22 juin	29 juin	20 juillet	27 juillet
2019	20 avril	17 juin	24 juin	1 ^{er} juillet	8 juillet	29 juillet	
2018	23 avril	4 juin	11 juin	18 juin	2 juillet	23 juillet	30 juillet
2017	18 avril	12 juin	19 juin	26 juin	3 juillet	10 juillet	7 août
2016	2 mai	27 juin	4 juillet	11 juillet	25 juillet	8 août	20 août
Moyenne	23 avril	11 juin	21 juin	29 juin	9 juillet	24 juillet	1 ^{er} août

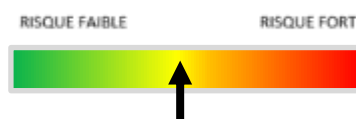


1 Observations

La majorité des anciennes taches reste sporulante alors que les organes atteints se nécrosent. Les feuilles et les grains touchés tombent. Parfois, la totalité de la grappe peut être atteinte. Le mildiou mosaïque est visible.

2 Analyse de risque

Le **risque mildiou est modéré** en raison des contaminations présentes dans les parcelles et des pluies annoncées cette semaine.



3 Gestion alternative du risque

Si vous observez les premières taches de mildiou, merci de nous en informer et de nous envoyer si possible une photo afin d'en faire profiter toute la profession.

Tous les éléments de biologie et de lutte alternative contre le mildiou sont disponibles sur ce [lien](#).

En complément d'information, la note technique commune Résistance 2023 concernant les maladies de la vigne (mildiou, oïdium, pourriture grise, black-rot) est disponible sur le lien ci-après :

https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/notetechnique_commune_vigne2023_v2.pdf



Mildiou parcelle du réseau (FREDON GE)



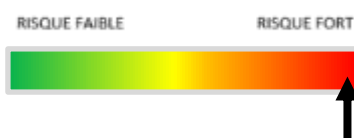
1 Observations

Les attaques sur grappes continuent d'augmenter. 10 à 40% de grappes atteintes (15% en moyenne).

2 Analyse de risque

La sensibilité des grappes à l'oïdium est réduite à partir du stade « fermeture de la grappe » mais elle **se poursuit jusqu'à la véraison**. C'est donc une période particulièrement à risque. Une grande vigilance et un examen des parcelles sont impératifs (mycélium grisâtre et farineux, odeur de champignon).

L'éclatement des baies causé par l'oïdium est une porte d'entrée au botrytis. Il est important de surveiller ce bio-agresseur.



3 Gestion alternative du risque

Il est important de surveiller vos parcelles, notamment celles historiquement sensibles.

Les pratiques limitant la vigueur de la vigne (enherbement, gestion de la fertilisation azotée...) et favorisant l'aération du feuillage (effeuillage, ébourgeonnage) permettent de diminuer la pression du champignon. Il existe des solutions de biocontrôle pour lutter contre l'oïdium.



Oïdium parcelle du réseau (FREDON GE)



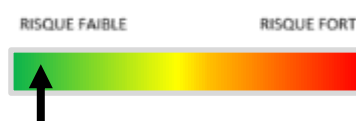
1 Observations

Cochylis : 0 à 5 / 0.6 en moyenne / 2 parcelles avec captures

Eudémis : 2 captures / 0.3 en moyenne / 1 parcelle avec capture

2 Analyse de risque

Le vol de 2^{ème} génération continue à diminuer, le pic de vol est passé.



3 Gestion alternative du risque

La **faune auxiliaire** participe à la régulation des populations de tordeuses. Des **parasitoïdes** (micro-guêpes) pondent dans les œufs de tordeuses et limitent les émergences de larves. Les chauves-souris, passereaux et certains insectes (araignées, carabes, chrysopes, coccinelles, forficules) se nourrissent des larves. La pose de nichoirs permet l'installation de ces **prédateurs**.



Il existe également des moyens de biocontrôle basés sur l'utilisation de phéromones ou de micro-organismes notamment au moyen de lâchers de trichogrammes. L'action vise à la mise en place de lâchers de trichogrammes (*Trichogramma* spp.) conditionnés dans des diffuseurs biodégradables en vue de lutter contre les pontes de tordeuses de la vigne. Ces micro-hyménoptères pondent dans les œufs de tordeuses qui ne peuvent donc plus causer de dégât aux grappes.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Chambre d'Agriculture de la Meuse, FREDON Grand Est, Viticulteurs volontaires.

Rédaction et animation : FREDON Grand Est.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr